

COMIFAC / PFBC / WWF

Dialogue avec les donateurs sur la REDD dans le Bassin du Congo

Compte-rendu

Washington, le 23 octobre 2008

Préparé par : le Dr Stephen Cobb et Julie Gale



The Environment and Development Group
41 Walton Crescent, Oxford OX1 2JQ, UK
Tel: +44 (0)1865 318180; Fax: +44 (0)1865 318188
Email: admin@edg.org.uk Web: www.edg.org.uk

Table des matières

Liste des acronymes	ii
1. Introduction.....	1
2. Collaboration et partage des connaissances	2
3. Comblir les lacunes	3
4. Renforcer l'approche régionale	4
5. Un calendrier pour Copenhague.....	5
5.1 Nécessité d'aider l'analyse politique pour permettre une participation aux négociations, Novembre 2008 – Décembre 2009	6
5.2 Nécessité d'un appui à plus long terme dans la mise en oeuvre des engagements existants dans le cadre du Plan d'action de Bali	7
6. Suivi.....	8

Liste of Annexes

Annexe 1	Liste des Participants
Annexe 2	Document de discussion comprenant des fiches de données sur les initiatives des donateurs
Annexe 3	Document d'information FEM
Annexe 4	Discours du Prof. Jonas NAGAHUEDI MBONGU SODI, Secrétaire exécutif de la COMIFAC
Annexe 5	Présentation : FCPF
Annexe 6	Présentation : FIP
Annexe 7	Présentation : FEM Projet régional REDD Bassin du Congo
Annexe 8	Présentation : FEM Programme cadre régional Bassin du Congo
Annexe 9	Présentation : Stratégie WWF
Annexe 10	Présentation : Programme de WCS sur la REDD dans le Bassin du Congo
Annexe 11	Déclaration de Bangui
Annexe 12	Programme de travail : Programme de travail REDD Bassin du Congo
Annexe 13	Calendrier commun sur les activités de préparation de REDD

NB : seule l'Annexe 13 est jointe à ce document.

Toutes les 13 annexes sont disponibles sur :

http://www.cbfp.org/rapports/items/documents_redddialogue.html - French versions

http://www.cbfp.org/proceedings/items/backgrounddocuments_reddwashington.html - English versions

Liste des acronymes

AFD	Agence Française de Développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d’Afrique Centrale
COMIFAC	Conférence des Ministres en Charge des Forêts d’Afrique Centrale
CoP	Conférence des Parties
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FEM	Fonds pour l’environnement mondial
FIP	Forest Investment Programme (ou programme d’investissement dans les forêts)
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
RCA	République Centrafricaine
REDD	Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts
UN REDD	Programme des Nations unies sur REDD
WCS	Wildlife Conservation Society (ou La Société pour la Conservation de la Faune)
WWF	Fonds mondial pour la nature

1. Introduction

Dans sa quête de solutions pour lutter contre le changement climatique, la communauté internationale a reconnu que près de 20 % des émissions globales sont dues à la déforestation et à la dégradation des sols forestiers associés, mais aussi à la forte contribution des forêts tropicales. Comme le Bassin du Congo abrite le deuxième plus grand bloc de forêts tropicales au monde, il faut donc impérativement trouver des solutions pour mieux aider les pays abritant cette forêt majeure, dans le cadre des négociations internationales présentées dans le Plan d'action de Bali¹ de décembre 2007.

A la demande de la Conférence des Ministres en Charge des Forêts D'Afrique Centrale (COMIFAC) et du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, une réunion d'une journée a été organisée par le WWF à Washington DC le 23 octobre 2008, dans le but d'accroître la compréhension mutuelle et la mise en commun d'un certain nombre d'initiatives permettant d'aider les pays du Bassin du Congo à se préparer au processus REDD (ou réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) conformément au Plan d'action de Bali.

Cette réunion a servi de forum de discussion portant sur la manière dont les différentes initiatives proposaient de répondre aux besoins d'assistance technique et d'aides financières des pays du Bassin du Congo et sur leur moyen de maintenir la coordination des activités inter-agence, au niveau national et au niveau régional, dans le but de générer un « ensemble » qui excéderait la somme des parties en termes de :

- Réduction des risques de changement climatique planétaire et des impacts d'un tel changement sur l'environnement local,
- Renforcement de la sécurité des moyens de subsistance des populations dépendantes de ces forêts, et
- Soutien des aspirations au développement durable des pays du Bassin du Congo.

Quelques 65 représentants de 45 organisations étaient présents à la réunion, dont les Points Focaux Nationaux de CCNUCC, des représentants d'agences donatrices multilatérales et

¹ Disponible sur : <http://unfccc.int/resource/docs/2007/cop13/eng/06a01.pdf> . Le plan :

"1. Invite les parties à renforcer et appuyer davantage et de manière volontaire les efforts en cours visant à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts [REDD] ;

2. Encourage toutes les parties, en position pour le faire, à soutenir le renforcement des capacités, fournir une assistance technique, faciliter le transfert de technologie en vue d'améliorer, entre autres, la collecte de données, l'estimation des émissions dues à la déforestation et de la dégradation des forêts, surveiller et rendre des rapports, et répondre aux besoins institutionnels des pays en développement pour estimer et réduire les émissions dues à la déforestation et de la dégradation des forêts ;

3. Encourage davantage les parties à explorer différentes actions, à identifier les options et à fournir des efforts, y compris des activités de démonstration, pour s'attaquer aux causes de la déforestation appropriées aux circonstances de leur pays, en vue de réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et d'accroître ainsi les stocks de carbone en forêt grâce à une gestion durable des forêts ;

4. Encourage, sans préjugés à l'égard des futures décisions de la Conférence des Parties, l'usage de l'orientation indicative présentée dans l'annexe à cette décision comme une aide permettant d'entreprendre et d'évaluer l'ensemble des activités de démonstration ;

5. Invite les Parties, notamment celles présentes dans l'Annexe II à la Convention, pour mobiliser les ressources et soutenir les efforts relatifs aux actions citées dans le paragraphe 3 ci-dessus ;"

bilatérales, des organisations philanthropiques et des ONG. Leur liste se trouve dans l'Annexe 1².

Les sections suivantes résument les principaux points débattus lors de la réunion.

2. Collaboration et partage des connaissances

Cette réunion s'articulait autour d'échanges d'informations et de la promotion d'une collaboration accrue – l'objectif même du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. Cet objectif fut atteint de différentes manières :

Un document d'information avait été préparé, qui, entre autres choses, résumait sous forme de tableau les nouvelles initiatives en faveur de REDD et d'une gestion forestière durable dans les pays du Bassin du Congo. Il se trouve dans l'Annexe 2.

Six des initiatives multilatérales résumées dans ce document furent décrites par leurs promoteurs lors de la réunion³; plusieurs ONG internationales et fondations philanthropiques firent aussi des présentations. Ces présentations sont disponibles sous forme d'Annexes à ce document. Elles ont été replacées dans leur contexte par le Secrétaire exécutif de la COMIFAC, qui a jeté les bases d'une collaboration en décrivant le plan de convergence de la COMIFAC, signé par tous les chefs d'état de la région lors du sommet 2006, à Brazzaville,⁴ qui définit les objectifs communs des membres de la COMIFAC. Après sa première période de fonctionnement de trois ans, il est actuellement en cours d'évaluation.

Certaines organisations ont pu rendre un rapport sur des accords de collaboration plus étroite déjà conclus : notamment le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) et le programme des Nations Unies sur REDD (UNREDD).

En ce qui concerne la télédétection comme méthodes de contrôle des émissions, on apprit lors de la réunion, qu'au niveau scientifique au moins, il existait une coordination étroite entre tous les principaux acteurs ; un programme de réunions et d'autres interactions y furent décrits. **Le rôle de la COMIFAC dans le soutien de cette harmonisation méthodologique est à éclaircir.**

Les pays de la région firent la remarque que les ONG internationales avaient un rôle important à jouer, sachant qu'elles disposent d'un nombre important de données ainsi que de l'expertise et de l'expérience pratique qui seraient très utiles aux gouvernements et à la COMIFAC. **Trop peu a été réalisé à ce jour pour mettre ces informations de manière tangible et utile à la disposition des preneurs de décision.**

Les fondations songeant à aider le Bassin du Congo dans le renforcement de sa capacité à préserver et gérer les forêts furent exhortées à venir visiter, pour la première fois, la région et à discuter de ses besoins.

² Disponible sur : www.worldwildlife.org/REDD Congo Basin

³ FCPF, PFBC, Partenariat AFD-ONG, Banque mondiale FIP; UNREDD; FEM Bassin du Congo Programme-cadre

⁴ Disponible sur : www.comifac.org/plandeconvergence

3. Comblent les lacunes

Parmi les initiatives présentées, il a fallu distinguer celles axées spécifiquement sur la "préparation" pour le REDD ou sur le renforcement des capacités associées et les autres ayant des objectifs plus larges en matière de gestion forestière ou de développement durable.

Les lacunes spécifiques identifiées dans les questions abordées étaient :

La définition de la politique

Les pays de la région n'ont pas encore élaboré leur politique REDD. Il faut réaliser des études préalables pour mettre au point des scénarios de référence qui renseigneront sur les lignes de base par pays pour la quantification et la compensation des réductions des émissions de carbone forestiers. Le FCPF a accepté de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre au niveau national de "Programmes de préparation pour REDD" pour quatre des six pays du Bassin du Congo. Les deux pays restants devraient demander un appui similaire lors de la prochaine réunion des partenaires du FCPF.

La formule adoptée pour définir les émissions forestières de base sera déterminante au vu des avantages potentiels dont pourront tirer partie les différents pays des mécanismes de financement du carbone liés à la Convention. **Pour déterminer leurs intérêts dans les négociations portant sur les différentes méthodologies employées pour fixer les lignes de base, il est nécessaire d'effectuer un travail analytique visant à modéliser les conséquences éventuelles, en termes d'impact potentiel sur le développement national, des différentes méthodologies possibles de REDD.** Les pays auront également besoin d'une assistance technique leur permettant d'analyser comment comparer "les actifs carbone" liés au mécanisme financier approuvés par la convention par rapport aux autres possibilités de développement.

Participation de la société civile

Il faut des partenariats multipartites nationaux pour mettre en œuvre durablement les politiques et mesures visant à appliquer REDD et s'assurer de la pleine participation de la société civile. Des efforts sont nécessaires pour surmonter le défi de l'instauration d'un mécanisme approprié et viable visant à garantir la représentation de la société civile aux niveaux local, national et régional, et doivent s'imprégner de l'expérience préalable de la CEFDHAC à cet égard. Le faible engagement de la société civile dans l'élaboration des R-PIN a été un critère dans les propositions qui n'ont pas été approuvées par le comité des participants à FCPF. La COMIFAC œuvre déjà, via une initiative régionale, à une meilleure représentation de la société civile. Ce processus a duré deux ans et vise à mettre en place l'un des principaux éléments du Plan de Convergence. **D'autres partenaires sont nécessaires pour soutenir cet effort à la fois financièrement et en termes d'approche des groupes cibles « difficiles à atteindre ».** Une première série de réunions nationales a déjà été financée ; les donateurs sont priés de participer aux financements qui permettront d'élargir la deuxième série de rencontres et de la rendre plus pertinente. Il est absolument nécessaire de mieux sensibiliser le public et de mieux lui faire comprendre les mécanismes employés pour effectuer REDD et ses implications pour les différents groupes de parties prenantes.

Droits aux ressources

La reconnaissance officielle des droits à l'actif carbone et les responsabilités qu'ils engendrent seront essentiels dans la prise de décisions, en toute connaissance de cause, des parties prenantes en matière de participation aux plans REDD. Il sera très difficile pour les plans REDD d'obtenir des résultats durables sans l'appui des communautés locales bien averties.

4. Renforcer l'approche régionale

Lors de la toute dernière réunion des Ministres de la COMIFAC, qui s'est déroulée en septembre 2008 à Bangui, République Centrafricaine, les pays de la région ont accepté de travailler ensemble à l'élaboration d'une position de négociation commune quant au successeur du Protocole de Kyoto, censé être approuvé à la CoP 15 de la CCUNCC prévue en décembre 2009 à Copenhague. Ceci figure dans la Déclaration de Bangui⁵. Les Points focaux nationaux ont demandé un soutien en analyse politique pour mieux comprendre les conséquences des différents mécanismes possibles permettant de mesurer et de compenser les réductions des émissions via des activités terrestres et forestières en général, et REDD en particulier, dans le cadre d'un protocole post-Kyoto. Un important travail de préparation est déjà en place mais il est tout aussi important qu'urgent d'élaborer les fondements d'une stratégie régionale, pouvant être présentée et défendue lors des prochaines négociations de CCNUCC, dès maintenant et jusqu'à décembre 2009. Cette stratégie doit refléter les besoins et les circonstances spécifiques des pays du Bassin du Congo, à la fois individuellement et collectivement.

En sa qualité d'institution régionale, la COMIFAC est un moyen solide pour parvenir à un consensus parmi les pays participants. Elle a déjà fait du chemin, depuis sa création il y a presque dix ans, dans la stimulation du dialogue, la réflexion et la conclusion d'accords sur les priorités régionales en matière de préservation et d'usage des domaines forestiers. Ceci est officialisé dans le Plan de Convergence, dont la première phase de mise en oeuvre touche à sa fin. Un rapport d'évaluation est en cours de préparation et sera disponible fin 2008. La seconde phase couvrira la période 2009-11. Il est nécessaire de réfléchir à 'l'adéquation' entre les initiatives des donateurs et le plan de convergence, et de se demander jusqu'à quel point ce dernier prend en compte l'objectif de réduction des émissions de carbone. **Le résultat des négociations de CCNUCC sur un accord destiné à succéder au Protocole de Kyoto influencera grandement les activités entreprises dans le cadre du PdC.**

Le groupe de travail sur le climat de la COMIFAC, créé il y a trois ans avec l'appui des membres du PFBC, est un forum important s'occupant de l'examen de nouvelles idées, informations et résultats analytiques. Cet organisme (officialisé dans la Déclaration de Bangui) doit recevoir tout le soutien nécessaire car c'est un forum essentiel pour l'élaboration d'une position régionale au sein de CCNUCC.

Cette réunion a été très utile car elle a permis de rassembler les gens et de les sensibiliser sur les actions entreprises. **Le dialogue doit continuer pour atteindre une position commune, permettant une action commune de protection des forêts.** Fixer une valeur d'actif fiable au carbone forestier n'en est qu'un aspect. L'évaluation de l'impact potentiel

⁵ Disponible en français sur : www.worldwildlife.org/REDD Congo Basin, ou en anglais sur : www.cbfp.org/docs/news/banguideclaration_postkyotoenglish.pdf

des initiatives de la part des donateurs décrites dans ce document et la coordination des efforts pour réaliser leur plein potentiel seront essentiels.

Il a été exprimé un souci particulier que la structure de certaines initiatives ne permettent pas aux six pays du Bassin du Congo de participer en un seul bloc. Le FCPF est le seul à soutenir le développement de scénarios de référence qui seront une condition préalable à la participation aux mécanismes de financement du carbone sanctionnés par CCNUCC ou aux marchés. **Il est nécessaire de réfléchir à la manière dont les pays peuvent participer au FCPF en un seul bloc, afin de garantir une cohérence et une compatibilité dans les efforts de préparation des six pays.** Le débat a déjà commencé entre les pays et les dirigeants du FCPF pour savoir dans quelle mesure les activités régionales peuvent être soutenues par ce dernier. L'AFD, en collaboration avec d'autres membres de FCPF, est en train de préparer un document identifiant les différentes possibilités ainsi que les avantages potentiels d'une approche régionale au renforcement des capacités pour «s'apprêter pour le REDD ». Ce document sera disponible comme sujet de discussion lors de la prochaine réunion des participants au FCPF en mars 2009. Dans le cas de l'initiative UNREDD, il faudra s'assurer que l'appui fourni par cette initiative à la RDC s'articule parfaitement avec le plan de Convergence. Le soutien fourni par UNREDD à la RDC sera structuré de manière à profiter à d'autres pays de la région en proposant un centre de formation et de diffusion du savoir et des leçons tirées de l'expérience, ailleurs, au sein d'autres pays participants.

5. Un calendrier pour Copenhague

Les négociations autour d'un protocole post-Kyoto devraient être conclues en décembre 2009 lors de la tenue à Copenhague de la CoP 15 de CCNUCC. Pour obtenir un maximum d'impact et de pouvoir de négociation, une stratégie régionale doit être approuvée par les membres de la COMIFAC au début du printemps 2009, afin de bénéficier d'un appui politique haut placé au sein de chaque pays et permettre de coordonner avec des initiatives régionales similaires pouvant avoir des points de vue communs dans le temps disponible.

Bien que les initiatives présentées dans cette réunion ont toutes un délai de mise en œuvre de 2 à 5 ans ou plus, le délai d'engagement politique est bien plus restreint. Le délai effectif pour la préparation des soumissions nationales pour examen officiel à Copenhague est juin 2009. Par conséquent, il est essentiel de faire la distinction entre les activités "aux délais très serrés" liées aux négociations et les actions importantes mais moins urgentes, nécessaires pour développer et maintenir des capacités techniques en matière de conception, développement, mise en œuvre, suivi, validation et rapports sur les activités de REDD qui maintiennent des niveaux élevés de responsabilités environnementales et sociales.

L'appui est nécessaire à deux niveaux : au niveau de la **définition de la politique** dans le contexte des négociations de CCNUCC et au niveau de la **mise en œuvre des engagements politiques existants** dans le cadre du Plan d'action de Bali.

[Il faut noter entre parenthèses que le processus d'opérationnalisation en cours des engagements de Bali a commencé en début d'année. Une matrice des activités du "programme de travail" contribuant à ce processus et élaborée lors d'une séance de travail commune entre les Points Focaux Nationaux et les membres de PFBC en juillet 2008, a été

mise à la disposition des participants à la réunion. Elle a ensuite été mise à jour lors d'une séance complémentaire le 24 octobre. Au cours de la réunion du 24 octobre, à la lumière des besoins exprimés lors de la réunion et figurant dans la section 5.1 ci-dessous, un projet de programme de soutien du processus de définition de la politique à l'approche de Copenhague a également été élaboré. Ce document est disponible dans l'Annexe 12.]

Lors de la réunion, un calendrier a été défini jusqu'à la CoP de Copenhague de décembre 2009 ainsi que les dates importantes de chaque initiative. Ce calendrier, qui a été approfondi pour y inclure les dates prévues des événements planifiés dans le cadre du processus de soutien des négociations et d'opérationnalisation des engagements de Bali, se trouve dans l'Annexe 13.

5.1 Nécessité d'appuyer l'analyse politique pour permettre la participation aux négociations, Novembre 2008 - Décembre 2009

Dans le processus de CCUNCC, les négociateurs de la région auront besoin de l'appui d'experts de haut niveau capables, avec les représentants du pays, d'identifier les impacts potentiels des différentes propositions pertinentes soulevées lors du processus de négociation, et d'établir un lien entre ces propositions et les conditions et intérêts des pays de la région. On proposa de le faire à l'aide d'un exercice d'évaluation basé sur des scénarios. Des compétences en matière de peaufinage et d'évaluation des politiques de REDD sont nécessaires. Comme les propositions en faveur d'un mécanisme REDD structuré sont en perpétuelle évolution, ces compétences analytiques sont donc nécessaires pour s'assurer que les pays sont capables de participer aux négociations, de manière informée et constructive. Pour chaque scénario de référence possible, des modèles de simulation sont nécessaires afin d'identifier un modèle de développement correspondant et un mécanisme de financement approprié, répondant à la situation réelle dans les pays. Ceci aura une valeur significative qui permettra aux pays d'évaluer les alternatives et de promouvoir et défendre les politiques qui servent aux mieux leurs intérêts à l'approche de Copenhague.

On proposa de **former très rapidement un groupe d'experts** pour répondre au plus vite aux développements durant les mois à venir. L'identification des membres de ce groupe est très urgente. Certains membres potentiels ont déjà été identifiés lors de la réunion COMIFAC REDD du 12-14 juin 2008 : il est nécessaire d'en trouver d'autres - que les intéressés se fassent connaître - et d'attribuer les rôles.

La réunion a permis d'identifier les sources suivantes de **financement** disponibles pour le processus politique :

Le FEM dispose d'un programme de renforcement des capacités pouvant aider les points focaux sur le climat, ceux-ci sont admissibles. 700 000 USD sont disponibles pour financer la préparation de projets, à travers le programme FEM REDD : certaines évaluations de base sont compatibles avec les activités sur la liste.

Le partenariat AFD-ONG vise à appuyer le processus politique et espère pouvoir fournir un appui direct aux réunions, experts et analyses politiques. Le budget prévu en 2009 à la fois pour l'assistance technique et analytique et les réunions s'élève à environ 500 000 USD pour les actions urgentes à l'échelle tant nationale que régionale.

La participation de la coopération technique allemande sera principalement – au moins à court terme – financière. Elle a l'intention de poursuivre le cofinancement des activités. Elle a déjà dépensé 200 000 USD et est prête à augmenter cette somme à 300 000 USD. **Les autres donateurs ont été invités à examiner cette question de toute urgence.**

5.2 Nécessité d'un appui à plus long terme dans la mise en œuvre des engagements existants dans le cadre du Plan d'action de Bali

Les pays donateurs doivent décider où placer au mieux leurs fonds afin de permettre à d'autres pays de participer aux activités s'inscrivant dans le plan d'action de Bali, REDD compris, et de renforcer leur capacité de gestion et préservation des forêts de manière à contribuer à REDD mais aussi à répondre aux autres besoins sociétaux et économiques et aux valeurs autres que les réductions des gaz à effets de serre et le changement climatique.

Le débat des Ministres de septembre 2008 - qui a conduit à la Déclaration de Bangui - a approuvé le développement de "réseaux thématiques" auto-organiseurs, assurant la liaison entre les spécialistes régionaux travaillant sur des points précis de politiques, stratégies et méthodes de gestion des forêts, et des experts internationaux et ce dans le but de formuler les problèmes et d'identifier les choix politiques et pratiques au sein de chaque groupe thématique. Entre un et trois spécialistes régionaux au moins et tout autant d'experts internationaux doivent faire partie de ces réseaux.

Deux engagements sont nécessaires pour pouvoir avancer :

Le premier étant des informations fiables fournies par les partenaires dans le but de créer un **inventaire d'activités et de propositions pour la mise en œuvre de la feuille de route de Bali**, y compris le suivi de nouvelles propositions éventuelles.

Le second étant l'identification des **coordinateurs** désireux de se charger de la formation de groupes thématiques et de la recherche de l'aide financière nécessaire.

On proposa de **distribuer les listes existantes aux partenaires et acteurs éventuels, d'ajouter d'autres éléments nécessaires, et de les inviter à consolider la feuille de route** – c'est-à-dire de trouver qui peut et veut vraiment y contribuer. Il faut donc **organiser une réunion** dans les meilleurs délais, dans la région, où ceux qui veulent et peuvent contribuer pourront s'asseoir autour d'une table et décider qui va financer quoi. Si des lacunes sont identifiées, il sera alors possible de rechercher plus de fonds, sinon le groupe pourra poursuivre son travail. Ceci doit également inclure les aspects politiques (comme plus haut), ainsi l'ensemble du processus sera aussi transparent que possible. Pourtant, de manière analytique, les deux volets (c'est-à-dire la politique de soutien aux négociations et le soutien à plus long terme à la mise en œuvre du plan d'action de Bali) doivent être séparés.

Deux ou trois partenaires doivent se charger de l'animation et de la facilitation de la coordination, non pas dans le sens de diriger le processus, mais dans celui de faciliter la communication. Il est essentiel **d'identifier l'initiateur du processus** d'identification du groupe principal et du lancement de l'évaluation de ce qui doit être fait et qui ne figure pas déjà sur la liste, que ce soit dans le document de base de la réunion ou dans le rapport d'atelier d'Accra. Le groupe devra comprendre une personne du groupe de travail technique des points focaux, et ses partenaires.

Il fut en outre proposer de créer un **groupe principal** composé de **WWF, la Banque mondiale et la France ainsi que de l'unité d'assistance technique existante de PFBC** et pouvant collaborer avec les Points Focaux Nationaux et « organiser » les activités critiques pour l'année à venir. ⁶ On invita les partenaires de PFBC, contribuant au financement et à l'assistance technique, à faire part, de toute urgence, de leur capacité à participer aux activités identifiées par les Points focaux nationaux.

6. Suivi

Une réunion de suivi axée spécifiquement sur la coordination opérationnelle doit être organisée au sein de la région du Bassin du Congo et impliquer toutes les institutions de la COMIFAC.

Cela permettra aux agences donatrices de mieux comprendre les actions entreprises "sur le terrain" et fournira des informations sur les activités des donateurs qui seront très utiles au personnel national basé dans la région. Les fondations désireuses de fournir des ressources pourront aussi mieux identifier où leur soutien sera le plus efficacement employé.

On proposa d'organiser cette réunion en janvier 2009 pour faire le point sur les besoins prioritaires - dans le sillage de la 14^{ème} CoP de CCNUCC de décembre 2008 à Poznan, en Pologne - mais aussi sur les ressources disponibles, et pour souligner les étapes concrètes à franchir pour avancer à la fois sur la voie « politique » ainsi que sur la voie "opérationnelle".

Les informations réunies sur les initiatives en vue de cette réunion peuvent fournir un modèle pour l'élaboration d'une **base de données (ou au moins d'un index) sur les programmes des donateurs actifs dans REDD ou les activités associées**. Les informations sur les programmes en cours ou prévus des sources donatrices bilatérales et autres sources seront utiles à rappeler lors des prochaines rencontres mais n'ont pas été inclus cette fois.

Les participants ont émis l'opinion que cette **réunion devait s'inscrire dans un processus à plus long terme permettant de faire avancer la région**. On reconnut que l'unité d'assistance technique de PFBC et le secrétariat de la COMIFAC pouvaient exercer les "fonctions de coordination et de convocation" nécessaires mais que la coopération et la collaboration efficaces entre les partenaires représentés à la réunion étaient exigées en vue de fournir l'appui financier et technique nécessaire.

Un enjeu principal est la sensibilisation du public et une communication efficace - à tous les niveaux, des membres haut placés du gouvernement aux parties prenantes de base - sur ce qu'est exactement l'initiative REDD, les implications pour les différents acteurs, les

⁶ Les Points focaux nationaux et les autres qui sont retournés à WWF le jour suivant la principale réunion du dialogue (i.e. le 24 Oct), renforçant les matrices du programme de travail initiées par les Points focaux lors de leur dernière séance de travaille commune en juillet, ont élaboré des programmes de travail pour à la fois des niveaux d'appui politique et opérationnel . (Voir Annexe 12). On a admis que ces programmes de travail devaient être des documents vivants mis à jour aussi souvent que les ressources deviennent accessibles et nécessitent des modifications.

risques et avantages potentiels, et les attentes et exigences des différents acteurs pour pouvoir participer à leurs niveaux de capacités respectifs.

Un autre enjeu est le maintien du processus qu'on a fait démarré de communication et de coordination régulières et ouvertes entre les donateurs des secteurs publics et privés et des ONG et ceux ayant une responsabilité institutionnelle en matière de gestion forestière dans la région.

Le but de réduire, sur le long terme, les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, de manière vérifiable et durable, et de manière à produire des avantages tangibles en matière de développement pour les pays du Bassin du Congo et leurs populations, est le défi et la "récompense" potentielle de l'entreprise commune des initiatives "REDD".